



## Cie d'arc de Rethondes

Chemin de la Belle Assise

60153 RETHONDES

☎ 06 49 88 01 04

✉ cie.rethondes@orange.fr

SIRET 484 698 014 00012



# TIR A L'OISEAU

Dimanche 14 Avril 2019

## Table des matières

TIR A L'OISEAU .....	0
1. Tir à l'abat à l'oiseau 2019.....	2
2. Présents.....	2
3. Ordre de tir.....	2
4. Roy de la Compagnie d'arc de Rethondes .....	3
5. La Compagnie au Quasi-complet.....	4
6. La partie de jardin .....	4
7. Compte rendu de réunion .....	5

## 1. Tir à l'abat à l'oiseau 2019

Nous nous sommes réunis Dimanche 14 Avril 2019 à 14 :00 pour le traditionnel tir à l'abat à l'oiseau au jeu d'arc de Rethondes.

## 2. Présents

### Les archers présents :

Jean-Luc LEFEVRE, Thomas DELASALLE (Roy 2018), Dominique LEVERBE, Michael CHARLOT, Jérôme DELASALLE, Pierre LUZIN, Freddy GRILLOT, Jean-Claude GREGOIRE, Nicolas COLLIGNON, Amandine HAUET, Daniel VENZI, Nadine GAOUA, Loïc FROISSART, Etienne BEJOT.

### Les archers non-présents :

Stéphane HAUET, Didier MANY, Estelle VIGNY, Hervé LEMOINE.

## 3. Ordre de tir

- 1 - Thomas DELASALLE (Roy 2018)
- 2 - Jean-Luc LEFEVRE
- 3 - Michael CHARLOT
- 4 – Amandine HAUET
- 5 – Etienne BEJOT
- 6 - Pierre LUZIN
- 7 - Freddy GRILLOT
- 8 – Nadine GAOUA
- 9 – Nicolas COLLIGNON
- 10 – Dominique LEVERBE
- 11 – Daniel VENZI

## 4. Roy de la Compagnie d'arc de Rethondes

Félicitons notre nouveau Roy 2019, Thomas DELASALLE, qui à sa neuvième flèche a abattu le volatile qui n'a pas manqué d'être abattu à maintes reprises. Thomas se succède donc, et reçoit l'écharpe de notre président Jean-Luc, avant de saluer traditionnellement les buttes du jeu d'arc.



## 5. La Compagnie au Quasi-complet.

Comme à l'accoutumé, nous avons réalisé notre photo de Compagnie, avec les archers présents.



## 6. La partie de jardin

S'en est suivi la partie de jardin, qui a divisée les archers pour s'affronter. Les équipes ont été :

- Les Moins jeunes : Daniel, Freddy, Jean-Luc, Nadine, Pierre, Etienne
- Les jeunes : Loïc, Michael, Thomas, Dominique, Nicolas, Amandine

La partie s'est déroulé en cinq haltes, et fini sur le score de 8 à 7 en faveur des moins jeunes.

## 7. Compte rendu de réunion

La partie de jardin, a été suivi par une réunion de compagnie abordant les thèmes suivants :

La séance est ouverte à 17h45.

- Retour sur le tir en campagne : Celui-ci a été très positif, des bons retours ont été à noter de la part des participants, et le bilan est constructif, puisque nous sommes en mesure de dire que nous rationalisons les coûts, et que la rentabilité par archer est bénéficiaire malgré la légère baisse de fréquentation.
- Entraînement des jeunes archers de Choisy-au-bac : Le président de Choisy avait émis la demande que les jeunes archers de Choisy puissent avoir accès à notre pas de tir à 60m, afin de s'entraîner dans les conditions de compétition. Nous accédons à cette demande, et les autorisons à tirer, sous la condition que les jeunes soient encadrés par un archer expérimenté, et sans avoir accès à la salle d'arme.
- Entraînement salle de la saison 2019-2020 : Etant donné notre accord sur le point ci-dessus, nous avons sollicité Choisy pour nous autoriser l'accès aux heures d'entraînements en salle lors de la prochaine saison. Cette autorisation écrite nous a été communiqué avec les horaires suivants :
  - Du 18 Septembre au 15 Avril : Les Lundis de 17h à 19h, et les mercredis de 17h à 18h30.
- Le tir extérieur du 27 et 28 Juillet 2019 : Le tir extérieur a été validé par l'ensemble des archers. A noter que le vendredi 26 juillet sera dédié au traçage et au montage du terrain de tir. Démontage le dimanche, après le tir. Nous demanderons à la Mairie que le terrain soit tondu le mercredi précédent.

L'ordre du jour ayant été traité, et les questions diverses abordé, la séance est clôturée à 18h15.